

Un secteur industriel bien implanté

Le secteur industriel, bien implanté dans le territoire du SCoT, emploie près d'un salarié sur quatre en 2012 et représente une spécificité économique dans une région peu industrielle. Hérité de la révolution industrielle qui s'est opérée le long de la vallée du Rhône, il bénéficie également de la culture locale de la réglisse.

L'industrie du SCoT est portée pour les trois quarts de l'emploi par trois activités que sont l'industrie pharmaceutique, les industries alimentaires et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. En 2012, 154 établissements emploient 2 700 salariés. Trois établissements de plus de 250 salariés concentrent la moitié des effectifs industriels. Ils sont localisés à Aramon (Sanofi Chimie), Uzès (Haribo-Riclès-Zan) et Remoulins (société Vitembal) (figure 3). Considéré comme un réel atout économique pour l'emploi local, l'emploi industriel pourrait être fragilisé en raison de l'incertitude sur la pérennité de plusieurs grands établissements tels que la centrale de production thermique d'électricité d'Aramon ou de la société Vitembal, spécialisée dans la fabrication d'emballages alimentaires à Remoulins.

Une économie présente peu développée

Tournée vers la satisfaction des populations résidentes ou touristiques, l'économie présente est portée par le dynamisme démographique du territoire du SCoT. Ces emplois progressent entre 2006 et 2011 plus vite qu'en région (+ 10 % contre + 8 %). Pourtant, le nombre d'emplois reste à 19 emplois présents pour 100 habitants, niveau inférieur à la moyenne régionale (26 pour 100 habitants). Ceci s'expliquerait par la présence de grands pôles d'équipements et de services à proximité du SCoT. La petite taille du territoire conjuguée aux réseaux de transports facilitent ainsi leurs accès.

Uzès, principal pôle urbain, est la locomotive du territoire du SCoT en proposant plus de 4 000 emplois présents, hérités pour la plupart de sa position dominante historique. Les cinq principaux secteurs, commerce, construction, enseignement, administration publique et les activités pour la santé humaine et l'hébergement médico-social regroupent 8 800 emplois sur le SCoT, soit la moitié de l'emploi total.

Une offre d'emploi conséquente à moins de 40 km d'Uzès

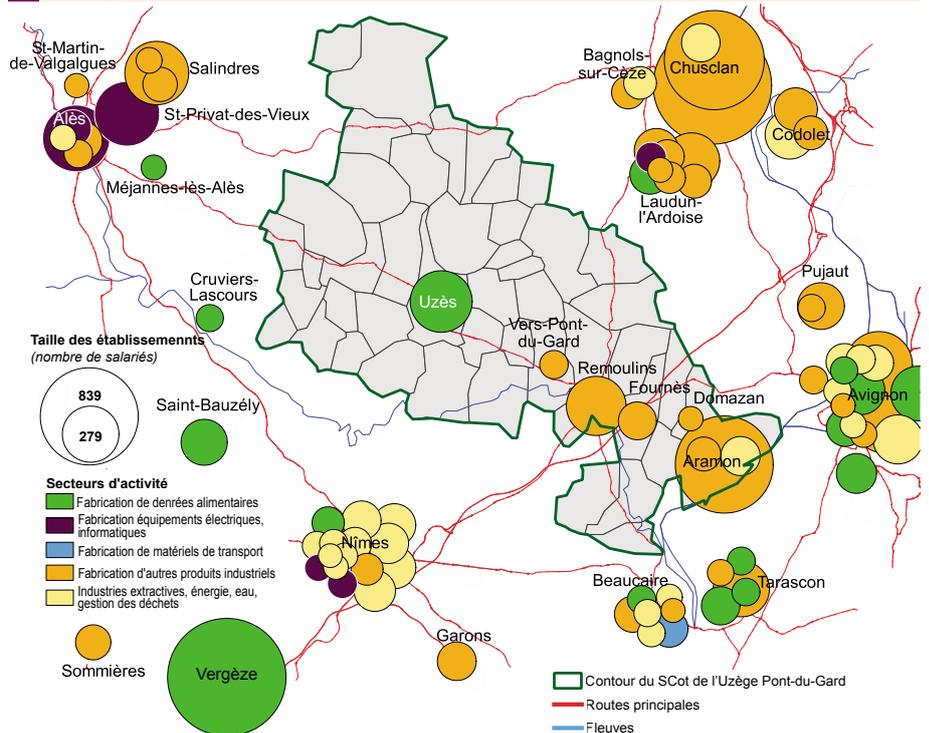
Au centre de quatre grands pôles d'emploi, Alès, Avignon, Nîmes et Bagnols-sur-

2 Chiffres clés du SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard

| | |
|--|---------------|
| Superficie (en km ²) | 694 |
| Population en 2011 | 50 871 |
| Densité de population (hab/km ²) | 73,3 |
| Nombre total de logements | 27 939 |
| Part des résidences principales (%) | 77,5 |
| Part des résidences secondaires (%) | 14,5 |
| Part des logements vacants (%) | 7,9 |
| Emploi total (salarié et non salarié) | 15 747 |
| dont emploi salarié au lieu de travail (%) | 77,6 |
| Taux d'activité des 15-64 ans (%) | 70,8 |
| Taux de chômage des 15-64 ans (%) | 13,9 |
| Nombre d'établissements actifs au 31/12/2012 | 7 140 |
| Part de l'agriculture (%) | 17,7 |
| Part de l'industrie (%) | 6,0 |
| Part de la construction (%) | 13,1 |
| Part du commerce, des transports et des services (%) | 52,8 |
| Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (%) | 10,4 |
| Part des établissements de 1 à 9 salariés (%) | 18,2 |
| Part des établissements de 10 salariés ou plus (%) | 2,7 |

Source : Insee, recensement de la population 2011, Clap 2012

3 Principaux établissements industriels dans le SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard



Lecture : chaque rond représente un établissement. Sa superficie est proportionnelle à la taille de l'établissement.

Champ : établissements industriels de plus de 50 salariés.

Source : Insee, Clap 2012

© IGN - Insee 2015

Cèze, le territoire du SCoT offre en plus de l'emploi local, l'opportunité aux habitants de trouver un emploi à proximité de leur domicile. C'est le cas pour 8 900 résidents qui travaillent en dehors du territoire du SCoT, soit 45 % des actifs occupés. Pour la moitié d'entre eux, leur emploi est situé à environ 25 km et à 35 minutes de leur domicile. L'offre d'emploi dans le territoire

du SCoT est aussi attractive : 3 emplois localisés dans le SCoT sur 10 sont pourvus par des actifs n'y résidant pas. Chaque jour, 13 800 personnes se croisent aux frontières du SCoT pour travailler, 4 900 y rentrent, 8 900 en sortent. Le territoire structuré par les axes routiers, autoroutier et le réseau de transports d'autocars permet des accès rapides à l'emploi, aux équipements et aux

5 Répartition des ménages par taille de logement dans le SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard

| Composition du ménage | Taille du logement | | | | | | Total |
|--------------------------------|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------------|---------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces ou plus | |
| Total des ménages | 370 | 1 490 | 3 700 | 6 720 | 5 160 | 3 970 | 21 410 |
| <i>dont :</i> | | | | | | | |
| ménages d'une personne | 320 | 1 110 | 1 540 | 1 540 | 860 | 540 | 5 910 |
| ménages de 2 personnes | 50 | 300 | 1 380 | 2 620 | 2 040 | 1 570 | 7 960 |
| ménages de 3 personnes | 0 | 60 | 520 | 1 230 | 1 000 | 660 | 3 470 |
| ménages de 4 personnes | 0 | 10 | 190 | 1 050 | 860 | 740 | 2 850 |
| ménages de 5 personnes | 0 | 10 | 60 | 220 | 310 | 320 | 920 |
| ménages de 6 personnes ou plus | 0 | 0 | 10 | 60 | 90 | 140 | 300 |

Source : Insee, recensement de population 2011

dotée en équipements et services, connaît une croissance inférieure à celle du territoire du SCoT (+ 0,7 %).

La moitié des personnes seules vit dans un grand logement

Sur les 5 910 personnes seules, la moitié vit dans un logement de 4 pièces ou plus (figure 5). Sous l'effet de l'attractivité, de l'évolution des modes de vie avec notamment des ménages de plus en plus petits, et de l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de ménages augmente et avec lui, le nombre de personnes vivant seules. Le SCoT compte 435 ménages supplémentaires par an en moyenne, dont 150 de personnes seules. Les couples sans enfants sont aussi plus nombreux, en raison du départ des jeunes des familles et de l'attractivité du territoire pour ces jeunes couples. L'évolution de la structure des ménages justifierait au parc de logements de s'adapter. Or, le parc de 21 410 résidences principales est peu diversifié, comptant 80 % de maisons et près de 70 % de logements de 4 pièces et plus. La taille moyenne des logements y est plus grande qu'en région avec 4,4 pièces par logement contre 3,9 en Languedoc-Roussillon. Si l'habitat individuel est équitablement réparti sur le territoire, le parc collectif et de logement social est principalement localisé dans l'unité urbaine d'Uzès. Cette disparité spatiale en termes de logement influe probablement sur le choix

résidentiel des nouvelles populations.

Une offre de logement à anticiper pour accueillir les nouvelles populations

Entre 2011 et 2013, l'offre de nouveaux logements s'est appuyée sur la construction neuve et sur la réhabilitation du bâti, avec comme exemple la transformation de granges en résidence principale. La hausse du prix du foncier a entraîné la réduction de la superficie des terrains à bâtir pour proposer une gamme de prix adapté aux ressources des ménages et faciliter leur accès à la propriété. Des constructions individuelles sur petites parcelles ont vu le jour au détriment de logements individuels groupés ou collectifs plus rares. À terme, l'accueil des nouvelles populations est un véritable enjeu pour le territoire du SCoT, tant dans la gestion des espaces, la maîtrise de l'urbanisation et la préservation de la qualité de vie de ses habitants. ■

Méthodologie

Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Dans le cadre de cette étude, le SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard est comparé à un ensemble de SCoTs présentant des caractéristiques similaires. Ce territoire de référence a été construit en choisissant 7 SCoTs de nature comparable : Pays de Falaise (Basse-Normandie), Alsace Bossue (Alsace), Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou (Midi-Pyrénées), Pays de Craon (Pays-de-la-Loire), Pays Noyonnais (Picardie), Pays de Ploermel (Bretagne), SCoT des Coëvrons (Pays-de-la-Loire).

Définitions

Un **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT) est un document de planification introduit par la loi Solidarité Renouvellement Urbains -S.R.U.- de décembre 2000. Il a une portée réglementaire. Il traduit un projet de territoire, sur un périmètre librement choisi, qui repose sur des grands objectifs souhaités par les élus.

Le document vise la cohérence de l'ensemble des politiques publiques locales et nationales : de l'environnement, de l'habitat, des déplacements, de développement économique, des équipements et des services. La loi Engagement National pour l'Environnement (loi Grenelle 2) de juillet 2010 est venue renforcer les SCoT de même que la loi ALUR (accès au logement et à un urbanisme renoué) du 26 mars 2014.

Insee Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II de Montmorency
CS 27464
34064 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :

Christian Toulet

Rédaction en chef :

Magalie Dinaucourt

ISSN 2416-9625

© insee 2015

Pour en savoir plus

- Marasovic P., « SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard : une dynamique démographique soutenue avec 61 300 à 68 400 habitants à l'horizon 2030 », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n°15, septembre 2015
- Dadoun C., « Les cantons de Beaucaire, d'Aramon et de Villeneuve-Lès-Avignon : deux réalités économiques et sociales », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse* n°5, septembre 2013
- Canonéro B., Gidrol J.C., « Perspectives démographiques et de résidences principales en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2030 », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse* n°2, février 2014

